



AMIS DE MEGÈVE ET DEMI-QUARTIER

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 août 2017

En préambule de l'Assemblée Générale, Monsieur Patrick Ollivier-Elliott, auteur de nombreux ouvrages consacrés au patrimoine et aux paysages de la Provence et du Dauphiné nous a emmenés à la découverte de chapelles, églises, maisons-fortes et autres bâtiments du patrimoine des Vallées du Mont-Blanc dans une présentation illustrée de ses photos et dessins.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier à 18h00. Après émargement, 133 adhérents sont présents ou représentés.

Arnaud de Vaureix, Président de l'Association, préside l'Assemblée.

1 Salutations

Arnaud de Vaureix remercie les adhérents ainsi que les élus, notamment Mme Catherine Julien Brèches, Maire de Megève et Mme Martine Perinet, Maire de Demi-Quartier de leur présence.

Il rappelle l'ordre du Jour de l'Assemblée :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Quitus au conseil d'administration
- Renouvellement des mandats d'administrateurs au Conseil
- Fixation du montant des cotisations
- Questions diverses

2 Rapport Moral

2.1 Composition du Conseil

Le Président précise la composition du Conseil :

- Le Bureau :
 - Isabelle Pineau-Lépine, Vice-Présidente

Malheureusement pour nous tous, Isabelle Lépine prévoit de ne venir dorénavant que rarement à Megève. Contrairement à ce que nous vous avons annoncé dans notre lettre d'Information de juin, Isabelle ne représente pas sa candidature au poste d'Administrateur de l'Association. Je tiens à rappeler que c'est le père d'Isabelle, Maître Pineau qui créa « Les Amis de Megève » il y a plus de 40 ans et qu'il en assura la Présidence jusqu'à sa mort. Isabelle a été nommée Administrateur en 2002 et Vice-Présidente en 2012. Durant toute cette période elle nous apporta sa connaissance de Megève, son temps et tous ses talents et nous la remercions sincèrement.

Isabelle Pineau-Lépine prend la parole. Elle rend hommage à la détermination et force de caractère de son père qui a créé l'Association. Elle remercie le Bureau et l'Association pour ces dernières années et conclut par « Vive Megève ensoleillé, vive l'Association ».

Le Président reprend la parole :

- Bernard Poujade, Vice-Président
 - Christine Thorat-Paul, Secrétaire Générale, malheureusement absente aujourd'hui
 - Bernard Mouy, Trésorier
- Les administrateurs tous très actifs et qui prennent en charge les divers dossiers que nous traitons. Hélène Martel-Massignac, Sylvie Penneroux, Dominique Dunant, Patrick Nodé-Langlois et Roland Vaxelaire

2.2 Urbanisme

Comme vous le savez les questions d'urbanisme sont au cœur de l'objet de notre Association.

2.2.1 PLU

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de Megève et Demi-Quartier ont été décidés en mars dernier par les Conseils municipaux respectifs. Ces PLU qui sont en vigueur depuis fin avril permettent à nos communes de conserver la maîtrise de leur urbanisation notamment la délivrance des permis de construire. Le travail d'étude, de concertation, de rédaction a été long et difficile.

Comme vous le savez, les lois en vigueur ont obligé nos élus à réduire les superficies constructibles et à classer des terrains constructibles en terrains inconstructibles. Ceci a entraîné malheureusement un appauvrissement de beaucoup de propriétaires fonciers.

En ce qui concerne notre Association, les municipalités des deux communes nous ont associée à leurs travaux. Les membres de votre Conseil ont participé à de nombreuses réunions privées et publiques notamment avec le Commissaire Enquêteur mandaté pour le PLU de Megève. Nous avons émis un avis favorable aux PLU des deux communes tels qu'ils ont été votés et nous nous réjouissons que des sites tels que celui du Calvaire, du chemin du Maz vers la Côte 2000 ou de La Livraz soient protégés de toute construction. Pour Megève, nous restons tout de même en désaccord sur un certain nombre de points tels que :

- Un règlement que nous jugeons imprécis et qui laisse la place à toute interprétation et éventuellement favoritisme
- Une densification trop importante dans beaucoup de secteurs
- Un nombre de places de stationnement minimum que nous considérons comme insuffisant dans les constructions de chalets individuels.

Sur certains points, nous avons préféré les choix pris par la Mairie de Demi-Quartier.

2.2.2 Autres points particuliers d'urbanisme

2.2.2.1 Bas du Calvaire

L'Association avait fait un recours contre deux permis de construire. Ces deux permis ont été annulés en juin 2016 et ont fait l'objet d'un appel en novembre 2016. Ces appels ne sont pas suspensifs des annulations et aucune construction ne peut être entreprise actuellement. Nous suivons ce dossier sous la vigilance de et avec l'expertise de Bernard Poujade.

2.2.2.2 Chemin du Glapet

C'est au cours de notre AG d'août 2016 que nous avons été alertés de la fermeture du chemin du Glapet qui s'est concrétisé au 1^{er} septembre 2016.

En ce qui concerne les intérêts qui peuvent être considérés comme privés, une Association « Les Amis du Chemin du Glapet » s'est constituée et a intenté une action en justice contre la fermeture du chemin auprès du Tribunal de Grande Instance de Bonneville.

Ce chemin est utilisé par les riverains mais aussi par beaucoup d'autres personnes pour aller au terrain de football, au cimetière ou tout simplement se promener et représente donc un intérêt collectif. Nous avons dit et écrit au Commissaire Enquêteur ainsi qu'à la Mairie pour demander de déclarer ce chemin d'utilité publique ou de l'inscrire dans une zone réservée dans le PLU - sans succès.

2.2.2.3 Projets hôteliers

a) Logement du personnel du 4 Seasons (hôtel qui doit ouvrir en décembre 2017)

Notre Association avait émis au Commissaire Enquêteur un avis défavorable au projet de construction par la SFHM d'un logement au Maz pour les saisonniers de l'hôtel. La raison principale était que nous pouvions difficilement admettre qu'un terrain agricole devienne constructible alors que beaucoup de terrains alors constructibles allaient devenir inconstructibles dans le cadre du PLU. SFHM a trouvé une autre solution et des logements sont en construction à l'entrée de Megève en venant de Demi-Quartier au lieu-dit Les Retornes.

b) Paddock (à côté gare routière)

Une concession a été signée par la Mairie avec le groupe Accor pour la réalisation d'un complexe hôtelier sous l'enseigne Novotel. Il s'agit d'un 4 étoiles avec une capacité de 150 lits, ouvert à l'année et muni d'un parking public.

Nous avons demandé à la Municipalité de conserver un espace aéré le long de la Route Nationale en veillant à ce que l'hôtel soit construit le plus en profondeur possible.

c) Les Veriaz (à gauche de la Route Nationale en descendant vers Praz Sur Arly)

Il s'agit d'un hôtel 4 étoiles avec une capacité de 800 lits, ouvert 11 mois sur 12.

d) Richemond (à droite au début de la route Edmond de Rothschild)

Il s'agit d'un hôtel 5 étoiles de 69 suites et de deux chalets hôteliers. Il est prévu un parking public.

Au niveau architectural, les « vues d'artistes » semblent satisfaisantes pour ces deux projets.

2.3 Divers de la vie locale

2.3.1 Pré et Ferme Saint Amour

Tous les mégevans sont attachés à la beauté du site et nous avons, depuis longtemps, défendu auprès de nos élus la défense du patrimoine représenté par la Ferme Saint Amour.

La ferme est en très mauvais état et nécessite des travaux coûteux (> 2.000.000 €). La municipalité recherche actuellement comment mettre en valeur la ferme en conservant la propriété tout en faisant assumer par un tiers les coûts de rénovation.

2.3.2 Résidents permanents ou non permanents à Megève

Nous vous rappelons brièvement que le paiement de vos taxes locales sur la Commune de Megève vous permet d'obtenir le statut de résident :

- Résident permanent si vous êtes domiciliés fiscalement sur la Commune de Megève
- Résident non permanent si votre domicile fiscal n'est pas à Megève.

Ces statuts vous donnent droit à un certain nombre de réductions : Palais des Sports, Médiathèque, ski nordique, stationnement aérien.

Il est possible d'obtenir des réductions supplémentaires si vous êtes également adhérent à l'Association Vivre Megève (7€) telles que sur les Remontées Mécaniques de Megève et parkings voisins, cinéma, tunnel du Mont Blanc et luge 4 saisons. (Pour plus de détails voir sur le site Vivre Megève.)

Certaines de ces réductions sont négociées entre la Mairie et les dirigeants de RMM dans le cadre de la DSP. Nous considérons que les résidents permanents sont bien traités mais pas les non-permanents comme un certain nombre d'entre nous... Nous remercions Mme Le Maire de Megève d'avoir obtenu de RMM un peu plus que l'année dernière à savoir une réduction de 30% sur les forfaits annuels mais sommes obligés de ne rien constater de nouveau sur les forfaits saison.

2.3.3 Remontées Mécaniques

Le calendrier d'investissements prévus à ce jour est le suivant:

- Télécabine du Chamois : le remplacement des cabines est en cours pour Noël 2017
- Site des Lanchettes / Jardin : la modernisation de la liaison dans le secteur Lanchettes et Jardin est prévue entre Noël 2019 et 2021

Nous avons été surpris et choqués que la Compagnie du Mont Blanc ait fait voté en Novembre 2016 une distribution de dividendes de 2.000.000 € alors que beaucoup d'infrastructures nécessitent d'être rénovées.

2.3.4 Taxe de Séjour

Les municipalités sont en train de prendre des dispositions leur permettant d'encaisser les taxes dues pour les locations saisonnières. Les services municipaux sont à votre disposition pour ceux qui loueraient leur logement et doivent s'acquitter de cette taxe afin - d'éventuellement- régulariser certaines situations.

2.3.5 Palais des Sports

Ce Palais des Sports a coûté cher en investissement à la Commune de Megève et les charges restent lourdes en exploitation. Cependant, maintenant qu'il existe, soyons en fiers, utilisons-le et faisons le savoir. De nouvelles prestations sont proposées : balnéo, escalade, espace forme.

L'opportunité de changer les emplacements de la Salle des congrès / Gymnase est à l'étude.

2.3.6 Travaux de l'église de Megève

Les travaux de l'église de Megève sont en cours. Les municipalités recherchent des financements pour plus de 2.000.000 €. Des dons peuvent être accueillis par la Fondation du Patrimoine mais seuls 25.000 € ont été recueillis en 1 an.

2.3.7 Creux Saint Jean

L'Office du Tourisme fait la promotion maintenant de ce sentier nature jalonné d'un mobilier ludique interactif. C'est une heure de promenade en boucle en partant du centre-ville. C'est superbe. Profitons-en.

2.4 Vie de l'Association

2.4.1 Informatique

Votre Conseil a décidé de mettre en place de nouveaux logiciels permettant de faciliter la gestion administrative de l'Association et de permettre le paiement en ligne des cotisations. Une refonte du site sera réalisée en même temps. Un contrat avec un informaticien est en cours de finalisation. Cette mise en place devrait être faite d'ici décembre 2017. Le coût de mise en place s'élèvera à environ 3.000 € et nous pensons que les coûts d'exploitation seront compensés par une augmentation du nombre de cotisants.

2.4.2 Activités

Nous avons, malheureusement, dû annuler le slalom prévu l'hiver dernier pour des problèmes d'organisation et la promenade VTT électrique cet été, faute de participation.

Pour le dîner de cette année, nous avons fait le choix d'un buffet dînatoire, formule qui a semblé avoir reçu un accueil favorable l'année dernière.

3 Rapport financier

Bernard Mouy, Trésorier de l'Association présente le rapport financier de 2016.

Arrêté Analytique 2016 en €							
	Recettes 2015	Recettes 2016		Frais 2015	Frais 2016	Solde 2015	Solde 2016
Fonctionnement			Fonctionnement				
Cotisations	7 414,00	7 518,00	Lettre d'information	1 046,73	1 043,92		
Produits financiers	2 196,03	2 781,75	Partenariat	547,70	777,40		
			Frais Divers	2 846,64	2 042,13		
Total	9 610,03	10 299,75	Total	4 441,07	3 863,45	5 168,96	6 436,30
Exceptionnel			Exceptionnel				
Total	0,00	0,00	Total	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités			Activités				
Ski	0,00	0,00	Ski	411,00	357,60		-357,60
Divers	0,00	0,00	Divers	0,00	0,00		0,00
Balade (vélo)	0,00	100,00	Balade (vélo)	0,00	150,00		-50,00
Dîner	0,00	2 310,00	Dîner	19 978,90	2 712,00		-402,00
Total	0,00	2 410,00	Total	20 389,90	3 219,60	-20 389,90	-809,60
			Solde Trésorerie			-15 220,94	5 626,70
Balance récapitulative 2016 en €							
Solde au 31/12/2015			Solde au 31/12/2016				
Banque	1 017,16		Banque	2 118,84			
			facture n-1 payée en 2016	455,00			
Compte sur livret	19 473,31		Compte sur livret	20 915,67			
Sicav/Tonic Croissance	50 351,91		Sicav/Tonic Croissance	52 979,57			
Total trésorerie au 31/12/2015	70 842,38		Total trésorerie au 31/12/2016	76 469,08			
			Solde trésorerie	5 626,70			

Les points les plus importants sont :

- Les cotisations et les dépenses sont stables
- 2016 est la dernière année avec des produits financiers de cet ordre car l'ancien placement au Crédit Mutuel est arrivé à échéance et les conditions actuelles sont beaucoup moins attrayantes
- Tous frais compris, il y a un excédent de €5K. Ce n'est pas la chance de toutes les associations.

Le Président reprend la parole.

4 Renouvellement des membres du Conseil

Trois mandats d'administrateurs arrivent à échéance ce soir. Isabelle Lépine ne se représente pas.

Bernard Pujade et Christine Thorat-Paul se représentent à vos suffrages et vous aurez à vous prononcer sur leurs réélections.

5 Cotisations

Le Président rappelle le montant des cotisations 2017 :

Membre actif : 20€

Couple : 30€

Membre bienfaiteur : 50€

Fondateur : 80€

Nous vous proposons de conserver les mêmes montants pour l'année 2018.

6 Conclusion

Trop de mégevans voient un peu la vie en noir actuellement ; des rumeurs courent, des fermetures de magasins, mauvaise situation financière, incapacité de faire vivre nos communes hors saison etc... Tout n'est pas faux mais tout n'est pas vrai !

- Le Cinéma de Rochebrune et la Quincaillerie des 5 rues vont fermer mais... à notre connaissance, la quincaillerie Siegel ne ferme pas
- Une boucherie vient d'ouvrir sur la Route Nationale (au bout de la rue Charles Feige – Fournet)...
- Le Palais des Sports offre de belles prestations
- Il y a de nouveaux hôtels -peut-être trop- mais ils ont des conceptions architecturales qui semblent de qualité. Certains ouvriraient à l'année.
- De nombreuses animations sont proposées : Jumping, Jazz Contest, Vieux Métiers, Blues Festival, Estivales... 50 ans d'anniversaire de l'Altiport pour ne citer que quelques-unes.
- Il y a deux PLU répondant globalement à l'intérêt collectif que nous défendons.

Pour conclure, nous vivons dans un endroit merveilleux, profitons-en et continuons à le défendre !

7 Questions / Réponses

Le Président propose à l'Assemblée de passer aux questions diverses.

1. *Chemin du Glapet*

Un membre de l'Association des Amis du Chemin du Glapet partage la nouvelle qu'une décision de justice a été rendue plus tôt dans la journée. L'accès au Chemin du Glapet doit être ré-ouvert. L'exécution doit être faite sous un mois sous astreinte de 500 €/jour. Il émet la réserve qu'il y aura probablement un appel de la décision de justice mais se réjouit de cette première victoire pour l'accès au chemin du Glapet.

2. *Je note la construction de nombreux hôtels 5 étoiles. Il n'y a plus d'hôtels 2 étoiles. Or ce sont les clients des hôtels 2 étoiles qui vont au Palais des Sports.*

Les élus répondent que certains projets d'hôtels 5 étoiles sont complètement privés et ne dépendent pas de la Mairie. Concernant les projets communaux, la mairie a soutenu le projet sur le terrain des Veriaz. C'est un 4 étoiles en tant que résidence de tourisme mais en réalité un 3 étoiles selon un standing hôtelier. L'hôtel du Paddock est classé entre 3 et 4 étoiles mais correspond plutôt à un 3 étoiles. Ils sont également conscients de la fermeture d'hôtels 2 étoiles. Certains auraient des repreneurs mais le coût de la mise aux normes de ces hôtels et de la modernisation des chambres est très important et oblige certains exploitants à fermer.

Madame le Maire de Megève précise que la Mairie n'a pas la volonté de concurrencer Courchevel avec des prestations exclusivement haut de gamme mais travaille à la longévité du patrimoine.

3. *Quel est le projet de la Mairie pour les Pré et Ferme Saint Amour ?*

Madame le Maire de Megève répond que le projet initial de rénovation comptait une partie culturelle mais il n'y a pas eu de retour concret. Un nouvel appel à projets est en cours avec des retours attendus fin septembre 2017. Elle précise qu'il n'était pas envisagé de vendre à un propriétaire privé pour en faire une résidence.

4. *Quels sont les projets pour le renouvellement des remontées mécaniques ? Leur modernisation est indispensable si on veut attirer les tranches d'âge jeunes*

Les élus et Madame le Maire donnent des précisions sur les projets en cours :

- La rénovation du Chamois pour un coût de €4.5M progresse.
- La rénovation du site des Lanchettes n'est pas simple. L'étude d'impact sur la faune et la flore a été faite il y a un an. Le projet est presque défini par les exploitants des remontées mécaniques et la mairie doit discuter ensuite avec les propriétaires fonciers. Si les négociations sont compliquées, nous passerons par la force.

5. *Bravo pour les nombreuses activités proposées à nos adolescents, notamment les journées intergénérationnelles cet été. Pourquoi la Teen House a-t-elle disparu ?*

Les élus rappellent que la première Teen House a disparu avec les travaux du Palais des Sports. La deuxième à côté de la patinoire extérieure était à cet endroit temporairement. Cet été, un babyfoot et d'autres jeux ont été mis dans l'ancienne salle de musculation avec accès de 15h à 19h. Il est prévu un animateur en plus l'été prochain avec les difficultés des adolescents qui doivent être encadrés sans être encadrés.

6. *Pourquoi n'y a-t-il pas de film en Version Originale au cinéma compte tenu du nombre de touristes internationaux*

Le Président répond qu'il semblerait difficile d'avoir des séances en VO à l'heure où deux salles ferment.
Madame Le Maire fait état que d'une manière plus générale, elle est consciente que le niveau d'anglais est à améliorer dans la station chez les commerçants, les restaurateurs et autres personnes au contact du public car cela fait partie de l'image de Megève.

7. *Il paraît que le Casino (de jeux) va fermer en 2019 ?*

Madame le Maire informe du projet de déménager le Casino dans le bâtiment avec le Palo Alto. Le complexe abritera aussi un restaurant et une galerie de boutiques. L'installation d'un bowling est envisagée à l'emplacement actuel du Casino. La Mairie a demandé des heures d'ouverture minimum dans le cahier des charges afin d'encourager une ouverture à l'année mais comprend que de potentiels exploitants puissent exprimer d'autres souhaits.

8. *Que va devenir le Club de Bridge situé au-dessus du Puck dans le cadre du déménagement du Casino ? Il est ouvert toute l'année. Une rencontre internationale a d'ailleurs lieu ce weekend.*

Les élus répondent qu'ils y réfléchissent.

9. *Où peut-on apprendre le français ?*

Les élus rappellent l'existence du centre Les Jeunes Diplomates dans la montée de Rochebrune.

8 Vote des résolutions

Le Président met au vote :

- Le rapport moral : contre = 0, abstention = 0, approuvé à l'unanimité
- Le rapport financier : contre = 0, abstention = 0, approuvé à l'unanimité
- Quitus au conseil : contre = 0, abstention = 0, quitus donné à l'unanimité
- Renouvellement des mandats de Bernard Poujade et Christine Thorat : contre = 0, abstention = 0, administrateurs réélus à l'unanimité
- Maintien du montant des cotisations : contre = 0, abstention = 0, mesure adoptée à l'unanimité

Pour terminer, le Président remercie les élus pour leurs disponibilités et échanges au cours des contacts réguliers avec l'Association et invite les adhérents à un « verre de l'amitié ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.